



VILLE DE CRUSEILLES

(Haute-Savoie)

RECRUTEMENT D'UN ADJOINT D'ANIMATION PERISCOLAIRE POSTE A POURVOIR IMMEDIATEMENT

La commune de Cruseilles recrute à partir du 1^{er} avril 2021 :

- 1 contrat non complet annualisé (environ 7h30 hebdomadaires) => temps méridien
Horaires :
Lundi : 9h45-13h25
Mardi, jeudi et vendredi : 11h25-13h25
Diplôme(s) de l'animation souhaité(s)
Rémunération basée sur le 1^{er} échelon de la grille d'adjoint d'animation (1546,39€ brut à temps plein)

Contact : mairie@cruseilles.fr